

Tarifs

Nos adhérents sont couverts par notre contrat d'assurance de groupe, très avantageux, souscrit auprès de GENERALI.

Tarifs adhésion annuelle :

Prix d'accueil pour la première année : **30 €**

- **35 €** pour une surface de -5 ha,
- **45 €** pour une surface de 5 à 20 ha,
- **55 €** pour une surface de 20 à 50 ha,
- **65 €** pour + 50 ha,

+ la cotisation Assurance Responsabilité

Civile de **0,33 €/ha.**

+ la protection juridique de **2 €**



Avantages :

Bénéficiez de **10 €** de réduction :

- si vous êtes membre d'une ASL GF (Association Syndicale Libre de Gestion Forestière),
- si vous parrainez un nouvel adhérent.

Partenaires



Le Centre Régional de la Propriété Forestière Occitanie • Antenne du Gard

Tél. 04 66 60 92 93

gard@crpf.fr

<https://occitanie.cnpf.fr/>

- Conseil en gestion forestière
- Agrément des documents de gestion



La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise Coopérative forestière

Tél. 04 66 65 39 69

contact@fplg.fr

<http://www.fplg.fr/>

- Conseil en gestion forestière
- Travaux forestiers (coupe, élagage, marquage...)
- Élaboration de documents de gestion



FOGFOR

Association pour la formation des propriétaires forestiers du Gard

Tél. 04 66 60 92 93

- Formation



Fransylva

Fédération Nationale des « Forestiers Privés de France »

Tél. 01 47 20 36 32

federation@foretprivéefrancaise.com

<https://www.fransylva.fr/>

Contact



Forestiers du Gard

6 avenue des Platanes • 30720 Ribaute-les-Tavernes

04 66 60 52 67 • 06 84 19 18 65

contact@forestiersdugard.com

technique@forestiersdugard.com

<https://www.forestiersdugard.com>



Forestiers du Gard

ENSEMBLE POUR NOS ARBRES

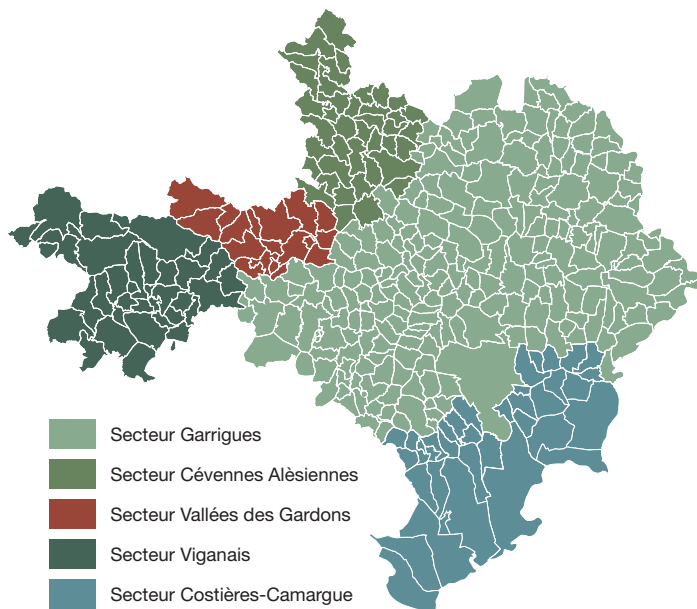
Syndicat des Forestiers Privés du Gard,
Groupement de Développement Forestier du Gard



Propriétaires de bois,
garrigues et forêts

SOYEZ CONSEILLÉS
ET (R)ASSURÉS

Le syndicat s'engage auprès des propriétaires forestiers privés du Gard



Information et conseils

- Bénéficiez de visites-conseils gratuites pour la gestion de votre forêt quelle que soit sa surface (conseils techniques, juridiques, appui dans vos démarches, recherche de vos limites...),
- Participez à des réunions d'information sur différents thèmes forestiers (1 réunion par secteur et par an),
- Recevez la gazette du Syndicat « Auprès de nos arbres » pour rester au courant de l'actualité forestière,
- Remise sur l'abonnement à la revue nationale « Forêts de France ».

Assurance responsabilité civile

Couvre nos adhérents pour un prix modique en cas de :

- Chute d'arbres (sur des routes, lignes électriques ou téléphone, etc.),
- Dommages corporels et matériels à un tiers, et/ou toute personne présente dans votre forêt
- Protection juridique.

Assurance incendie et tempête

Facultatif et sur devis.

Défense et représentation

- Soyez représentés dans de nombreuses instances départementales et régionales ayant trait à la filière forêt-bois, l'environnement, l'aménagement du territoire, la chasse, etc.
- Bénéficiez d'un accès privilégié aux services de conseils juridiques et fiscaux spécialisés de la fédération Fransylva.

Assurer l'avenir des forêts

- Participez à des plantations pédagogiques,
- Recevez des aides privilégiées pour le renouvellement de vos forêts via Fransylva.



BULLETIN DE PREMIÈRE ADHÉSION

Nom

Prénom

Raison sociale

Adresse

Téléphone

E-mail

Propriété boisée :

Commune	Surface exacte
TOTAL :	

Montant de la première cotisation :

30 € + (surface totale) x 0,33 €/ha + 2 €

Le montant exact et les coordonnées bancaires vous seront communiqués à réception du bulletin.

☐ Je souhaite une visite-conseil gratuite

☐ Je suis parrainé(e) par

Bulletin à nous retourner : **FORESTIERS DU GARD**

6 avenue des Platanes • 30720 Ribaute-les-Tavernes

